

# Monsanto interdit de séjour à l'Assemblée nationale

25 octobre 2012 / Bruno Botella (Acteurs publics)

De nouvelles règles sur le lobbying à l'Assemblée nationale obligent Monsanto et d'autres compagnies à rendre leur badge d'accès au Palais Bourbon.

---

---

Selon nos informations, les représentants des entreprises agrochimiques comme Monsanto et des laboratoires pharmaceutiques vont se voir retirer leur badge d'accès à l'Assemblée nationale.

L'affaire est passée inaperçue, mais le bureau de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire les députés qui ont la main sur le fonctionnement du Palais-Bourbon, font actuellement le ménage dans la liste des lobbyistes accrédités.

Depuis 2009, les représentants d'intérêts qui souhaitent accéder à l'Assemblée doivent montrer patte blanche. 150 entreprises, fédérations professionnelles, associations, cabinets de lobbying et organismes divers sont aujourd'hui recensés et chaque représentant bénéficie d'un badge d'accès.

Ce système, même imparfait, ronronnait tranquillement jusqu'au changement de majorité, et surtout jusqu'à la dernière réunion du bureau de l'Assemblée, le 10 octobre. Le nouveau président de la délégation chargée des représentants d'intérêts, le député PS Christophe Sirugue, a annoncé que les "*représentants d'entreprises privées œuvrant dans certains secteurs sensibles*" seraient rayés de la liste.

Pour ces secteurs, seuls seront inscrits les représentants des organisations professionnelles. Les "*secteurs sensibles*" visés sont l'industrie pharmaceutique et l'agrochimie.

## **7 évictions**

Sensibles à l'air du temps, les députés ont en tête l'affaire Servier – sa lobbyiste s'était vu retirer son badge il y a un an – et les polémiques récurrentes autour des OGM. Contacté par Acteurs publics, Christophe Sirugue confirme que 7 lobbyistes travaillant pour des grands groupes vont recevoir un courrier les informant de leur éviction. Selon nos informations, les représentants de Monsanto, de Bayer Cropscience, de DuPont de Nemours et de Syngenta devront rendre leur badge.

Certains députés voulaient aller plus loin en bannissant purement et simplement les lobbyistes représentants d'entreprises, mais le consensus au sein de la délégation parlementaire aurait été fissuré. Suite à cette décision du bureau, Total, Thales, Hachette ou Carrefour continueront à avoir accès à l'Assemblée avec un badge de lobbyiste, mais pas les 7 exclus, qui pourront toujours se faire représenter par les fédérations professionnelles auxquelles ils sont affiliés. Contacté, le Leem (Les entreprises du médicament), accrédité à l'Assemblée, n'a pas souhaité faire de commentaires.

## **Badges valables un an**

"*Il s'agit de mesures transitoires*", précise Christophe Sirugue, qui doit remettre d'ici la fin de l'année au président Claude Bartolone des propositions sur le lobbying à l'Assemblée. Lors de la réunion du bureau du 10 octobre, outre l'exclusion des entreprises des "*secteurs sensibles*", les députés ont décidé de n'accorder des badges que pour un an, renouvelable, alors qu'ils étaient auparavant valables pour la durée de la législature, c'est-à-dire cinq ans.

Il a également été demandé à 22 lobbyistes qui n'avaient pas récupéré leur badge de le faire sans tarder, sous peine d'être rayés de la liste... Preuve s'il en était que l'intérêt de ces accréditations pour les représentants d'intérêts est très relatif. Rien ne leur interdit en effet de prendre contact directement avec un parlementaire et de le rencontrer ailleurs qu'au Palais-Bourbon...

---

**Source :** *Acteurs publics*

**Lire aussi :** *A Paris comme à Bruxelles, les lobbies polluent la démocratie*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Monsanto-interdit-de-sejour-a-l>